

LA STRATÉGIE DE L'EXÉCUTIF POUR LE DÉCONFINEMENT PROGRESSIF À PARTIR DU 11 MAI

Conférence de presse du 19 avril 2020 du Premier ministre Édouard Philippe et le ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran

La France vit une crise sanitaire sans précédent et cette pandémie bouleverse la planète entière.

Une lente décrue épidémique mais un nombre de personnes hospitalisées est encore très élevé. Depuis le début de l'épidémie, 80 000 personnes ont été hospitalisées. Au 19 avril : 12 069 décès sont à déplorer en milieu hospitalier, et 7 649 en Ehpad, soit un total de 19 818 décès depuis le 1^{er} mars. Cette crise sanitaire n'est pas terminée et va entraîner une crise économique. Pour sauvegarder l'économie française, le gouvernement a accordé un budget de 24 milliards d'euros pour 9 millions de salariés en chômage partiel, 300 milliards d'euros pour des prêts garantis par l'état, dont 130 000 entreprises en bénéficient déjà, mais aussi une enveloppe de 7 milliards d'euros dans un fonds de solidarité.

**1^{er} principe du déconfinement :
préserver la santé des Français**

Les conditions de réussite : maîtriser la circulation du virus et rétablir la capacité d'accueil des hôpitaux.

Les Français devront «vivre avec le virus» : la population française n'est pas immunisée et aucun vaccin ne sera disponible avant mi-2021 et aucun traitement n'est accessible pour le moment.

Concernant les tests de dépistage, il est souhaité de tester rapidement et massivement les personnes présentant des symptômes ou ayant été en contact avec des personnes malades du Covid-19. À ce jour, 150 000 tests viraux sont effectués par semaine, avec un objectif

au 11 mai fixé à 500 000 par semaine. Concernant les tests sérologiques, ces derniers sont toujours en cours d'évaluation.

Un isolement de porteurs du virus devra être organisé.

**2nd principe du déconfinement :
assurer la continuité
de la vie de la Nation**

Des nouvelles recommandations pour organiser un droit de visite aux familles pour leurs aînés dans les Ehpad sont envisagées.

Un retour à l'école par territoire ou par groupe est à l'étude : les écoles ne rouvriront pas partout le 11 mai, et pas dans les conditions où elles fonctionnaient avant le confinement. Il faut que ce retour se fasse dans des conditions sanitaires respectées, notamment grâce aux gestes barrières.

Un élargissement de la politique de distribution de masques ces prochaines semaines est acté avec un approvisionnement renforcé vers la production française et les ponts aériens vers la Chine. Les masques seront probablement obligatoires dans les transports en commun.

Le télétravail doit être maintenu dans toute la mesure du possible. Pour les activités où ce n'est pas possible, les règles d'organisation de l'entreprise doivent respecter les mesures de gestes barrière et de distanciation sociale.